

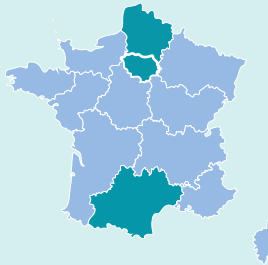
PRO IRC



Mettre en place une prise en charge coordonnée précoce de la maladie rénale chronique dès le stade 3B et un suivi rigoureux des stades 4 et 5



Porteur du projet :
Syndicat National des Néphrologues libéraux



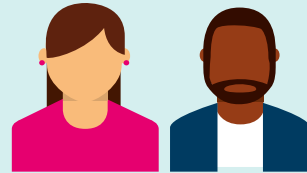
HAUTS-DE-FRANCE
ÎLE-DE-FRANCE
OCCITANIE



Durée :
3 ans et 3 mois



Fonds pour l'innovation du
système de santé (FISS) :
1.724,5 K€



Population :
adultes présentant une insuffisance
rénale aux stades 3B, 4 ou 5
de la maladie rénale chronique,
soit 2.580 patients



Paru dans le
Journal officiel
du 02/07/2023



Financement forfaitaire :
3 forfaits annuels substitutifs
au droit commun